

RCS : PONTOISE Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 03259 Numéro SIREN : 479 746 331 Nom ou dénomination : A.NC.ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 16/08/2023 sous le numéro de dépôt 8090



Tribunal de Commerce de Fontainebleau

6 AOÛT 2023

2023/8090

A NC ELEC

Numéro SIRET : 47974633100020

Code APE : 4321A

7 RUE DES FRERES LUMIERE
ZA DES FORBOEUFs
95280 JOUY-LE-MOUTIER

COMPTES ANNUELS

du 01/04/2021 au 31/03/2022

Sommaire

Bilan	2
<i>ACTIF</i>	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
<i>PASSIF</i>	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	5

A NC ELEC

Bilan

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires	530	530			
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 729	3 729			
Autres immobilisations corporelles	120 838	120 355	483	732	- 249
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 117		2 117	2 117	
TOTAL (I)	127 214	124 614	2 599	2 849	- 250
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	33 797		33 797	41 958	- 8 161
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	40		40	6	34
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 432		7 432	6 585	847
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	12 850		12 850	12 850	
Disponibilités	85 622		85 622	64 974	20 648
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	3 012		3 012	2 240	772
TOTAL (II)	142 753		142 753	128 614	14 139
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	269 967	124 614	145 352	131 462	13 890

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 70 000)	70 000	70 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 000	7 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-145	12 771	- 12 916
Résultat de l'exercice	7 712	-12 916	20 628
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	84 567	76 855	7 712
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts			
Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	25 551	25 402	149
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 193	15 160	- 9 967
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	11 170	4 998	6 172
Organismes sociaux	15 590	5 987	9 603
Etat, impôts sur les bénéfices	614		614
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 061	2 387	- 326
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	607	674	- 67
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	60 785	54 607	6 178
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	145 352	131 462	13 890

A NC ELEC

Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le: 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	308 336		308 336	257 918	50 418
Chiffres d'affaires Nets	308 336		308 336	257 918	50 418
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			528	528	N/S
Autres produits			361	330	31
Total des produits d'exploitation (I)			309 225	258 248	50 977
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements			62 814	68 915	- 6 101
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			87 575	53 512	34 063
Impôts, taxes et versements assimilés			4 968	5 039	- 71
Salaires et traitements			127 288	111 947	15 341
Charges sociales			18 118	18 096	22
Dotations aux amortissements sur immobilisations			249	11 840	- 11 591
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			14	1 630	- 1 616
Total des charges d'exploitation (II)			301 027	270 978	30 049
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			8 198	-12 730	20 928
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			153	165	- 12
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			153	165	- 12
Dotations financières aux amortissements et provisions					
Intérêts et charges assimilées				28	- 28
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)				28	- 28
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			153	137	16
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			8 351	-12 594	20 945

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25	200	- 175	-87,50
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		122	- 122	-100
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	25	322	- 297	-92,24
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-25	-322	297	92,24
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	614		614	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	309 378	258 413	50 965	19,72
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	301 666	271 328	30 338	11,18
RESULTAT NET	7 712	-12 916	20 628	159,71
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Dispense d'annexe : article L 123-12 du Code de commerce

A NC ELEC

S.A.R.L. au capital de 70 000,00 Euros
Siège social : 7 RUE DES FRERES LUMIERE
ZA DES FORBOEUFs
95280 JOUY-LE-MOUTIER
R.C.S : Pontoise B 479 746 331



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/09/2022

Le 30/09/2022,
à 9 Heures,

Madame SYLVIE CORNEIL, détenant 240 parts sociales,
Monsieur CASIMIR NUNES, détenant 560 parts sociales,

associés de la société **A NC ELEC**, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Monsieur CASIMIR NUNES, préside la séance en qualité de Gérant associé.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'Assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- la feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés) ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des questions écrites adressées par les associés dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Quitus à la gérance
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/03/2022, et affectation des résultats
- Rapport spécial du gérant sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Approbation de ces conventions,
- Révision de la rémunération de la gérance,
- Questions diverses (art. R223-20, al.2)

CN

Le Président donne lecture :

- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites des associés.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Résolution n° 1

L'Assemblée Générale, approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/03/2022 lequel fait apparaître **un bénéfice de 7 711,69 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 2

Résultat – Affectation

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/03/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 7 711,69 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **-144,70 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **7 566,99 Euros**.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de **7 566,99 Euros**, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 566,99 Euros
- En dividendes, 7 000 Euros

Rappel des dividendes distribués

- L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes correspondants au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes (art. 243 Bis du code général des impôts) :

Dates de clôture	Revenus éligible à l'abattement de 40%		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2021	0.00		
31/03/2020	0.00		
31/03/2019	0.00		

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées au 4 de l'article 39 du Code général des impôts.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CP

Résolution n° 4

L'Assemblée Générale approuve les opérations intervenues entre les associés et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité, étant observé que l'associé concerné par une convention, n'a pas pris part au vote.

Résolution n° 5

L'Assemblée Générale décide de modifier la rémunération du gérant pour la porter à 48 351,00 Euros annuel, à compter du 01/04/2022 et entérine sa rémunération pour l'exercice 2021-2022 de 50 725,00 Euros hors charges sociales et remboursements de frais.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Résolution n° 6

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et par tous les associés présents.

La gérance

